Thanatopracteur

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Thanatopracteur
Agent des pompes funèbres

Codes

- **PCS-ESE 2003** : 217e
- **PCS-ESE 2003** : 564b
- **ROME1999** : 11 141
- **CITP2008** : 5143

DESCRIPTIF

Le thanatopracteur dispense des soins invasifs post mortem ayant pour finalité de ralentir le processus de décomposition du corps (thanatomorphose) et sa dégradation.
Il pratique par drainage/évacuation des liquides et des gaz continus dans le corps et par injection d'un produit biocide. (art L 2223-19-1 du code général des collectivités territoriales).
Ces soins permettent une conservation temporaire du corps et ainsi facilitent l'acceptation du deuil.
La durée moyenne d' intervention est de 1h30, durée pouvant aller jusqu'à 5 heures. Le thanatopracteur peut effectuer de 3 à 8 soins par jour.

Les lieux de pratique de la thanatopraxie sont réglementés : chambre mortuaire, chambre funéraire ou domicile du défunt. Les soins de conservation réalisés au domicile du défunt sont conditionnés à : un décès survenu au domicile du défunt, des soins réalisés dans un délai de 36 heures après le décès, et lorsque le domicile répond à des exigences minimales (arrêté du 10 mai 2017).

Certaines causes de décès interdisent cette pratique (liste des infections transmissibles portant interdiction de certaines opérations funéraires - Arrêté du 12 juillet 2017).

En 2012 sur environ 540 000décès, 200 000 actes de thanatopraxie ont été comptabilisés. toujours en 2012, selon le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) 26% des interventions de thanatopraxie se déroulaient au domicile du défunt.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

- En 2016 environ 1000 thanatopracteurs exercent en France selon la fiche d'impact du ministère des affaires sociales de fév.2017.
- Environ 10% de femmes exercent le métier .

- Certains thanatopracteurs font partie de grands groupes, d'autres sont intégrés dans des petites entreprises de pompes funèbres.
- Ce ne sont pas des agents de la fonction publique.

Formation professionnelle :

- Un "Diplôme National de Thanatopracteur " existe depuis 1994 (niveau baccalauréat + 1 stage de 6 à 8 mois).
- 7 écoles de formation en France, placées sous l'égide du Ministère de la Santé dont 2 formations DU en université à Lyon et à Angers.
- Code général des collectivités territoriales :Article L 2223-45
- Décret n° 2010-516 du 18 mai 2010 fixant les conditions d'organisation de la formation et de l'examen d'accès au diplôme national de thanatopracteur.

Evolution de carriere

Pas d'évolution de carrière.

Fiche socio démograpique issue de la **FMP Thanatopracteur** consultable sur **https://www.fmppresanse.fr**